



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

No.1

L'ODD 1 et la définition de la pauvreté selon l'ONU

Séance d'information à l'intention des parlementaires sur les processus de l'ONU

- Date :** Mardi 20 octobre 2020, 9 h 00 – 10 h 00 (New York)
Public cible : Parlementaires qui travaillent sur les questions de développement et d'économie
Langues : Anglais et français
Inscription : Par l'intermédiaire des secrétaires de groupes de l'UIP ou en écrivant à ny-office@ipu.org

Combien de personnes dans le monde vivent dans l'extrême pauvreté et ne peuvent exercer leurs droits fondamentaux ?

Le seuil de pauvreté international fixé par la Banque mondiale (1,90 USD/jour) permet de dresser les constats suivants :

- quelque 700 millions de personnes, soit 10 pour cent de la population mondiale, sont aujourd'hui considérées comme pauvres, et
- un milliard de personnes sont parvenues à s'extraire de la pauvreté depuis 1990, année où le taux de pauvreté était de 36 pour cent.

Les ODD fixés par l'ONU en 2015 visent à relever un double défi : éradiquer la pauvreté et préserver l'environnement. L'ODD 1—Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde—tient compte des différents aspects de la pauvreté, mais se base essentiellement sur le seuil de 1,90 USD par jour.

La communauté internationale doit cesser d'utiliser un seuil de pauvreté international basé sur un niveau de subsistance misérable. L'ONU doit avoir le courage de ses convictions et reconnaître que ses propres indicateurs et rapports reflètent bien plus fidèlement l'ampleur de la pauvreté mondiale.

– Philip Alston, Rapporteur spécial des Nations Unies

Dans son dernier rapport présenté en juillet 2020, *The parlous state of poverty eradication*, l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Philip Alston, propose de redéfinir le seuil de pauvreté. Selon lui, un seuil de 5,5 USD par jour permettrait de mieux rendre compte de la réalité, notant qu'en 2015, 3,4 milliards de personnes, soit 46 pour cent de la population mondiale, vivaient en deçà de ce seuil. L'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD situe le taux de pauvreté mondiale à environ 23 pour cent, soit plus du double de l'estimation de 10 pour cent. M. Alston fait par ailleurs remarquer qu'avec des taux de pauvreté aussi élevés, l'espoir d'éradiquer la pauvreté d'ici 2030 est quasi inexistant. Le discours "trionphaliste" de la communauté internationale, selon lequel la pauvreté reculait régulièrement avant la pandémie de COVID-19, n'est pas étayé par les faits. Le rapport de M. Alston place l'ONU, les gouvernements et les parlements face à d'énormes responsabilités, et appelle à un ensemble de réformes politiques beaucoup plus profondes que celles menées actuellement.

Cette première séance d'information sur les processus de l'ONU sera l'occasion de présenter aux parlementaires la façon dont l'Organisation définit la pauvreté et ses conséquences sur l'éradication de ce fléau à l'horizon 2030.

Questions d'orientation

L'ONU devrait-elle adopter une définition plus réaliste de l'extrême pauvreté afin d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 1 ?

Les recommandations formulées par l'ONU pour éradiquer la pauvreté dans le monde sont-elles suffisantes ?

Invités

Philip Alston, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme

George Gray Molina, Chef de la mobilisation stratégique et économiste en chef

Barbara Adams, Présidente du Global Policy Forum

Questions-réponses

Parlementaires